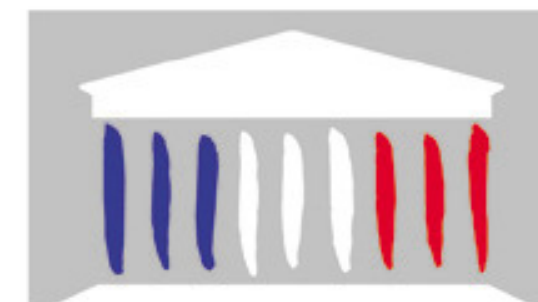




Présentation du Projet de loi Sécuriser et réguler l'espace numérique (PJL SREN)



Mireille
Clapot
votre députée



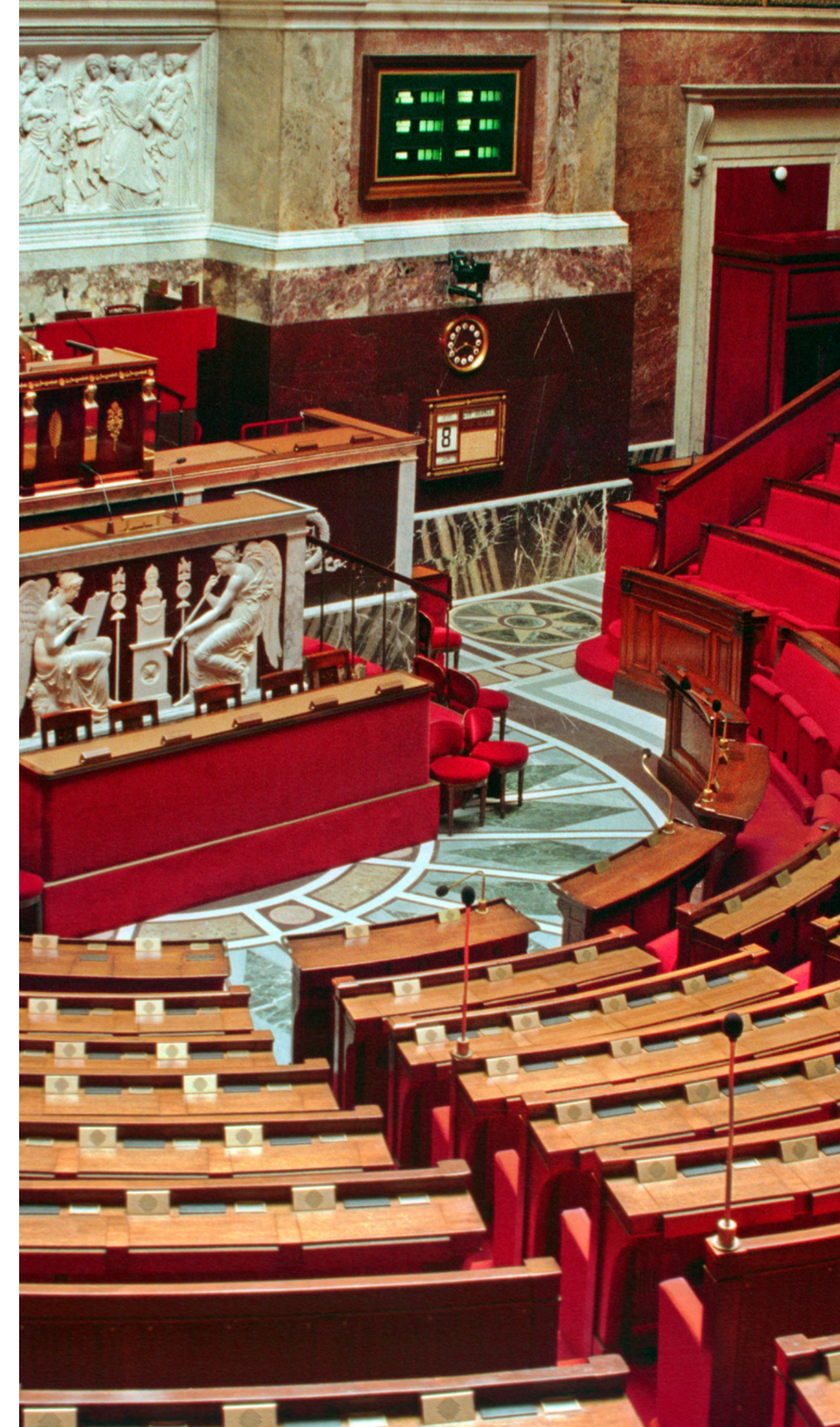
ASSEMBLÉE
NATIONALE

**Monsieur Paul MIDY, rapporteur
général de la loi "Sécuriser et réguler
l'espace numérique" (SREN)**



Rapide présentation des procédures législatives et du calendrier...

- Un projet de loi déposé par le gouvernement (=/= une proposition de loi) : 10 mai 2023
- Une procédure accélérée très habituelle limitant la navette parlementaire :
 - D'abord examiné puis adopté au Sénat : le 5 juillet
 - Ensuite examiné puis adopté par l'Assemblée nationale : le 17 octobre
 - Enfin, un compromis entre le Sénat et l'Assemblée lors d'une Commission Mixte Paritaire (7 sénateurs et 7 députés) à venir...
- A priori, une saisine du Conseil Constitutionnel pour contrôler la conformité du texte à la constitution par La France Insoumise (LFI)





Mon rôle comme rapporteure à l'Assemblée

En charge des titres V et VI (Art. 16 à 18) lors des auditions et de l'examen du texte.

- La phase en **Commission spéciale** :
 - Création d'une Commission spéciale composée de 70 députés pour examiner le texte
 - Nomination par la Commission de 5 rapporteurs, dont un rapporteur général
 - Les 5 rapporteurs (en photo, à voir si Mireille est d'accord)
 - Audition des parties prenantes : autorités publiques / experts / associations / acteurs privés
 - Examen du projet de loi et vote sur les amendements
- La phase en **hémicycle** :
 - Examen du projet de loi et vote sur les amendements

Pourquoi une loi ?

Objectif principal : adapter le droit français au droit européen des Digital Services Act (DSA), Digital Market Act (DMA) et du Data Governance Act

- Du succès de la présidence française du Conseil de l'UE de janvier à juin 2022
- Des textes sans précédent dans le monde pour la régulation des acteurs numériques et la protection des citoyens :
 - DSA régule les contenus : il interdit la publicité ciblée sur les mineurs et oblige les plateformes à lutter contre la désinformation, par exemple
 - DMA régule les modèles économiques : il interdit les pratiques d'auto-préférence et donne une plus grande liberté de choix aux utilisateurs
 - Des sanctions jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires, voire la suspension des services en Europe

Objectifs secondaires : adopter des mesures spécifiques pour mieux protéger nos citoyens et mieux encadrer certains secteurs...



Mieux protéger nos enfants



Lutter contre l'accès des mineurs à la pornographie :

- **Constat** : chaque mois, 2 millions de mineurs, dont des très jeunes, sont exposés à la pornographie en ligne. A 12 ans, 1 enfant sur 3 y a déjà été exposé, ce qui a des conséquences sur leur développement affectif.
- **Réponse** : obligation pour les sites pornographiques de vérifier l'âge des utilisateurs avec un pouvoir de vérification et de sanction confié à l'Arcom

Lutter contre les contenus pédopornographique :

- **Constat** : 74 000 demandes de retraits de ces contenus en 2022 par Pharos mais leur exécution par les plateformes n'est pas obligatoire et souvent longue
- **Réponse** : pénalisation du non-retrait des contenus pédopornographiques dans un délai de 24h

Mieux protéger les citoyens et la démocratie

Lutter contre le cyberharcèlement :

- **Constat** : 41% des Français déclarent en avoir été victime, notamment les femmes
- **Réponse** : peine complémentaire de bannissement des réseaux sociaux pour les cyberharceleurs jusqu'à 6 mois

Lutter contre les arnaques en ligne :

- **Constat** : + de 50% des Français ont été victimes de tentative d'arnaque en ligne
- **Réponse** : Instauration d'un filtre anti-arnaque, étendu aux faux sites de vente en ligne (mon amendement)

Lutter contre la désinformation :

- **Constat** : sanctions UE contre les médias de propagande et de désinformation ont des failles permettant leur contournement, en ligne notamment
- **Réponse** : élargir l'application des sanctions aux acteurs intermédiaires permettant ces contournements (site internet domicilié hors de l'UE, diffuseurs audiovisuels...)





Mieux encadrer les entreprises du numérique

Renforcer la souveraineté de nos données et des acteurs du cloud :

- **Constat** : 70% du cloud est détenus par Amazon, Google et Microsoft
- **Réponse** : limiter les dépendances excessives aux fournisseurs cloud en facilitant leur interopérabilité et en limitant les frais et problèmes de transfert de données

Créer un cadre juridique pour les jeux à objets numériques monétisables :

- **Constat** : ces types de jeux en ligne permettant d'acheter des objets virtuels (comme de cartes de footballeurs) n'ont pas de cadre juridique car ils ne sont ni des jeux d'argent, ni des jeux vidéos.
- **Réponse** : encadrer leur développement et limiter les risques d'abus et de dépendances

Renforcer l'expertise publique pour mieux analyser les acteurs numériques :

- **Constat** : le Pôle d'Expertise sur la Régulation numérique (PEReN) a un rôle précieux pour l'Etat
- **Réponse** : consolider ses compétences pour accéder aux données et étudier les acteurs en ligne

Mieux informer les communes sur les locations en ligne

Le seul article concernant les collectivités territoriales, celles en zone tendue pour le logement :

- **Constat** : 109 M de nuitées proposées en ligne par des particuliers, surtout dans les zones touristiques.
 - tensions sur le marché du logement et sur l'offre touristique
 - Les communes sont mal informés par les plateformes, ce qui complique leur contrôle des locations
- **Réponse** : pérenniser une expérimentation de centralisation des données via un dispositif unique faisant l'intermédiaire entre les mairies et les plateformes

Mon travail comme rapporteure a permis de répondre aux demandes des communes :

Elargir les données transmises aux communes par les plateformes

Alerter les communes dès que les locations dépassent la durée légale

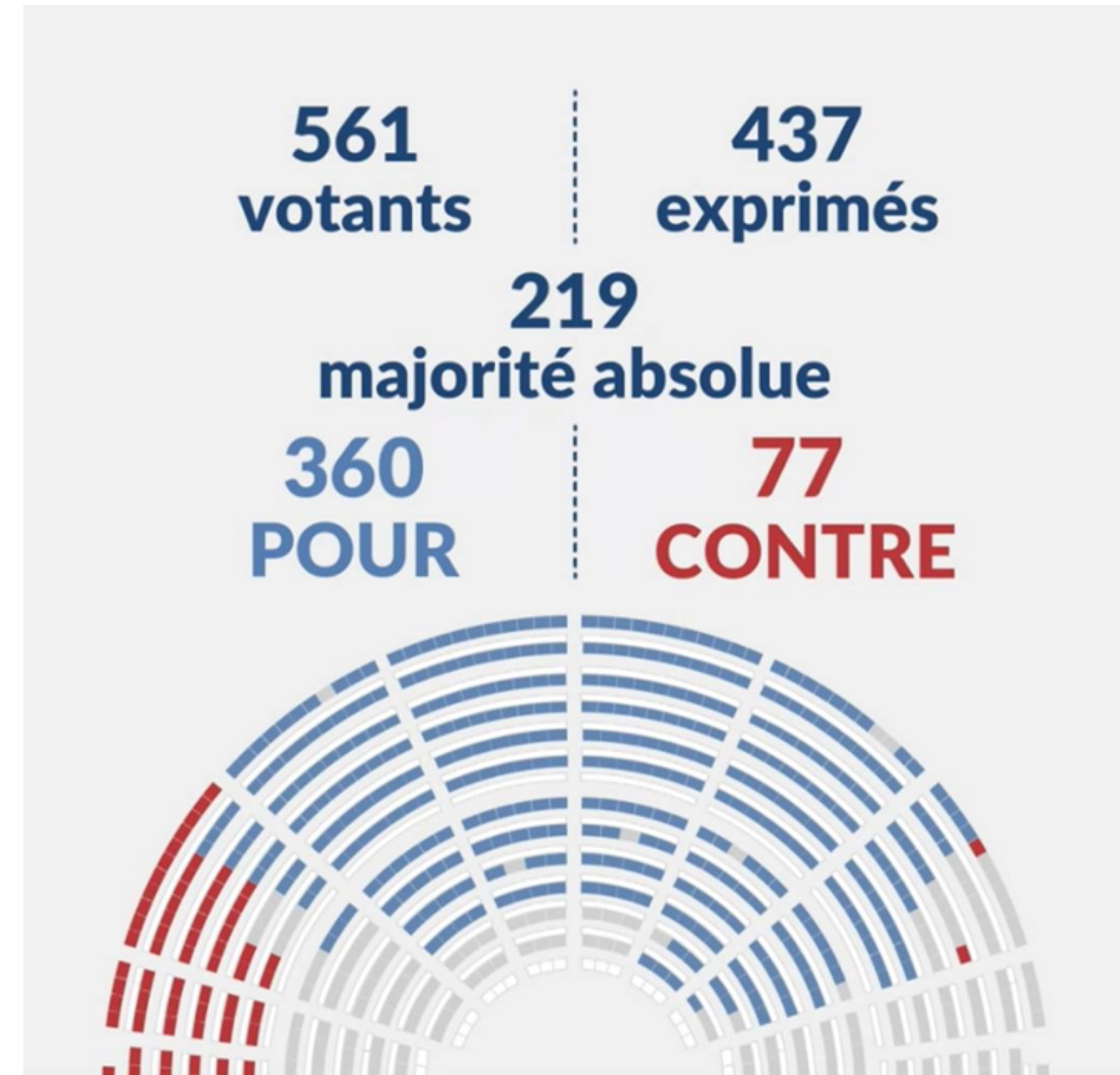
Mettre à disposition du public des informations sur les locations en ligne

Inclure les communes dans la gouvernance du dispositif



Une adoption large, après l'unanimité du Sénat...

- La preuve que la majorité présidentielle peut faire adopter des lois majeures et utiles pour notre pays
- Une approche constructive avec l'adoption de nombreux amendements des oppositions...



Des questions ?

